

RCS : LYON

Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1999 B 00216

Numéro SIREN : 421 545 500

Nom ou dénomination : A.B.M. - AGENCEMENT BOIS MENUISERIE

Ce dépôt a été enregistré le 11/07/2023 sous le numéro de dépôt B2023/018290

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SARL ABM - AGENCEMENT BOIS MENUISERIE		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		12	
Adresse de l'entreprise		21 Bis impasse Frédéric Fays 69100 VILLEURBANNE		Durée de l'exercice précédent*		12	
Numéro SIRET*		4 2 1 5 4 5 5 0 0 0 0 2 5		Néant		☐	
				Exercice N clos le,		31/12/2022	
				Brut 1		Amortissements, provisions 2	
				Net 3			
Capital souscrit non appelé (I)				AA			
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *		AB		AC	
		Frais de développement *		CX		CQ	
		Concessions, brevets et droits similaires		AF		AG	
		Fonds commercial (1)		AH		AI	
		Autres immobilisations incorporelles		AJ		AK	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AL		AM	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains		AN		AO	
		Constructions		AP		AQ	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR		AS	
		Autres immobilisations corporelles		AT		AU	
		Immobilisations en cours		AV		AW	
		Avances et acomptes		AX		AY	
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CS		CT	
		Autres participations		CU		CV	
		Créances rattachées à des participations		BB		BC	
		Autres titres immobilisés		BD		BE	
		Prêts		BF		BG	
		Autres immobilisations financières*		BH		BI	
TOTAL (II)				BJ		BK	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements		BL		BM	
		En cours de production de biens		BN		BO	
		En cours de production de services		BP		BQ	
		Produits intermédiaires et finis		BR		BS	
		Marchandises		BT		BU	
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes		BV		BW	
		Clients et comptes rattachés (3)*		BX		BY	
		Autres créances (3)		BZ		CA	
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé		CB		CC	
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :		CD		CE	
		Disponibilités		CF		CG	
		Charges constatées d'avance (3)*		CH		CI	
Comptes de régularisation	TOTAL (III)		CJ		CK		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)		CM				
	Ecart de conversion actif* (VI)		CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO		1A		
	1 056 810		339 596		717 214		
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes		(3) Part à plus d'un an		CR	
Clause de réserve de propriété *		Immobilsations		Stocks :		Créances :	

CERTIFIÉ CONFORME

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SARL ABM - AGENCEMENT BOIS MENUISERIE		Néant ☐ *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 7 626)			DA	7 626
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC	
	Réserve légale (3)			DD	7 62
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)			DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG	208 842
	Report à nouveau			DH	54 373
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	29 549
	Subventions d'investissement			DJ	25 098
	Provisions réglementées *			DK	
	TOTAL (I)			DL	326 252
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM
Avances conditionnées			DN		
TOTAL (II)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	
	Provisions pour charges			DQ	
	TOTAL (III)			DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS	
	Autres emprunts obligataires			DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	82 271
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	130 624
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	508
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	128 815
	Dettes fiscales et sociales			DY	29 525
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	
	Autres dettes			EA	19 215
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	
TOTAL (IV)			EC	390 961	
Ecart de conversion passif* (V)			ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	717 214	
RENOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
			Ecart de réévaluation libre	1D	
			Réserve de réévaluation (1976)	1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	328 185
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	212	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL ABM - AGENCEMENT BOIS MENUISERIE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022, dont le total est de 717 214 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 29 549 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 30/03/2023 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2022 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 à 3 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

Règles et méthodes comptables

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	9 361		5 865	3 496
Immobilisations incorporelles	9 361		5 865	3 496
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	151 693	7 034	10 982	147 745
- Installations générales, agencements aménagements divers	50 186	95 782	1 717	144 252
- Matériel de transport	151 573	22 442		174 015
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	13 232	1 095		14 327
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours	25 800		25 800	
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	392 485	126 353	38 499	480 339
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	381			381
- Autres titres immobilisés	99 830			99 830
- Prêts et autres immobilisations financières	9 170		300	8 870
Immobilisations financières	109 381		300	109 081
ACTIF IMMOBILISE	511 226	126 353	44 664	592 915

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		126 353		126 353
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		126 353		126 353
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste		25 800		25 800
Virements vers l'actif circulant				
Cessions	5 865	12 699	300	18 864
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice	5 865	38 499	300	44 664

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	9 361		5 865	3 496
Immobilisations incorporelles	9 361		5 865	3 496
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	132 958	6 899	10 982	128 875
- Installations générales, agencements aménagements divers	47 503	8 369	1 717	54 155
- Matériel de transport	115 845	19 242		135 087
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	12 786	307		13 093
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	309 092	34 817	12 699	331 210
ACTIF IMMOBILISE	318 453	34 817	18 564	334 706

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 78 391 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	8 870		8 870
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	33 326	33 326	
Autres	14 196	14 196	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	21 999	21 999	
Total	78 391	69 521	8 870
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Fournisseurs - RRR à obtenir	1 144
Banque - Intérêts courus à recevoir	25
Total	1 169

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 7 626,00 euros décomposé en 7 626 titres d'une valeur nominale de 1,00 euros.

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges	2 470		2 470		
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total	2 470		2 470		
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation			2 470		
Financières					
Exceptionnelles					

Notes sur le bilan

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 390 453 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	212	212		
- à plus de 1 an à l'origine	82 060	19 792	62 268	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	128 816	128 816		
Dettes fiscales et sociales	29 526	29 526		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	149 840	149 840		
Produits constatés d'avance				
Total	390 453	328 185	62 268	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	100 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	34 779			
(**) Dont envers les associés	130 625			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 130 625 euros.

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	2 130
Int courus s/emp.aup.etabl.crédit	14
Banque - Intérêts courus à payer	212
Personnel - autres charges à payer	3 520
Charges sociales - charges à payer	2 092
Etat - autres charges à payer	529
Clients - RRR à accorder	864
Total	9 360

 Notes sur le bilanComptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	21 999		
Total	21 999		

A.B.M. – AGENCEMENT BOIS MENUISERIE

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 7.626 euros
Siège social : 21 B Impasse Frédéric Fays – 69100 VILLEURBANNE

421 545 500 R.C.S. LYON

**PROCES VERBAL DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 12 MAI 2023**

**STATUANT SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS
LE 31 DECEMBRE 2022**

(EXTRAIT : AFFECTATION DU RESULTAT)

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2022, s'élevant à 29.549,24 euros, comme suit :

- la somme de 29.549,24 €
Au compte « *Autres Réserves* » qui se trouvera
Qui se trouvera ainsi porté de 263.216,65 € à 292.765,89 €.

Afin de se conformer aux dispositions de 243 bis du Code Général des Impôts, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois derniers exercices.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

**POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME
LA GERANCE**

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized, cursive script that appears to be a first name followed by a surname, possibly 'D.' or 'D.' with a flourish.